

TARIF

3A

MUSIQUE EN DIRECT

En bref :

Période de la licence :

Un an (de janvier à décembre)

Redevance annuelle :

3% de la compensation annuelle pour divertissement* (min. de 89,76\$)

Date limite :

Le 31 janvier de l'année visée par la licence (formulaire de licence et paiement)

Formulaire de licence de musique :

socan.ca/formulaire/3A

*La compensation pour divertissement comprend des sommes totales payées par le titulaire de la licence, plus toute autre compensation reçue par les musiciens, chanteurs ou exécutants du spectacle dont la musique fait partie. Les autres compensations peuvent inclure des pourboires et gratifications payés aux artistes directement par les clients, et autres formes de contributions (ex. la valeur marchande des repas, boissons, du transport, de l'hébergement, etc.) offertes aux interprètes par le licencié.

Licence pour jouer (exécuter en public) de la musique en direct dans un établissement servant à boire ou à manger (ex. : bars, clubs, salons, cabarets, cafés, salles à manger, etc.)

Calcul de la redevance :

Les droits de licence se basent sur la compensation réelle versée pour les spectacles de l'année précédente ou sur une estimation pour l'année visée par la licence.

EXEMPLE 1 :

En 2015, le bistro de Pierrot a payé 1 000 \$ aux artistes qui se sont produits en spectacle et 500 \$ en contributions pour repas et consommations.

Droits : $(1\,000 \$ + 500 \$) \times 3 \% = 45 \$$. La redevance du bistro en 2016 est de 89,76 \$ + taxes (droits minimums).

EXEMPLE 2 :

En 2016, le Bistro ABC a payé une redevance de 89,76 \$ + taxes (droits minimums) puis il a produit un rapport à la fin de 2016 indiquant que le montant total de la compensation a été de 5 000 \$. Un solde sera dû pour 2016 et les droits de 2017 seront établis d'après le montant réel de 2016.

Droits : $(5\,000 \$ \times 3 \%) = 150 \$$.

La redevance 2017 est donc de 150 \$ + taxes.

Calculez votre redevance : socan.ca/calculatrice/3A

Pour toute autre utilisation de musique, veuillez contacter la SOCAN ou essayer le Sélecteur de licence à www.socan.com.

Autres tarifs pouvant être applicables :

15A (musique de fond dans votre établissement, magasin, etc.)

15B (musique d'attente téléphonique)

18 (piste de danse ou aire semblable)

8 (événement unique avec ou sans danse)

20 (karaoké)

SOCAN

Licenciés 1.866.944.6224
licence@socan.com
socan.com

Pour information seulement.

Pour le texte complet du tarif, veuillez consulter la Gazette du Canada, disponible sur notre site socan.ca/fr/licensees/music-use ou visitez le site de la Commission du droit d'auteur du Canada au www.cb-cda.gc.ca.